

# AMUNDI LCR COVERED BOND EUROPE - I

REPORTING

Communication  
Publicitaire

28/02/2026

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

## Données clés (Source : Amundi)

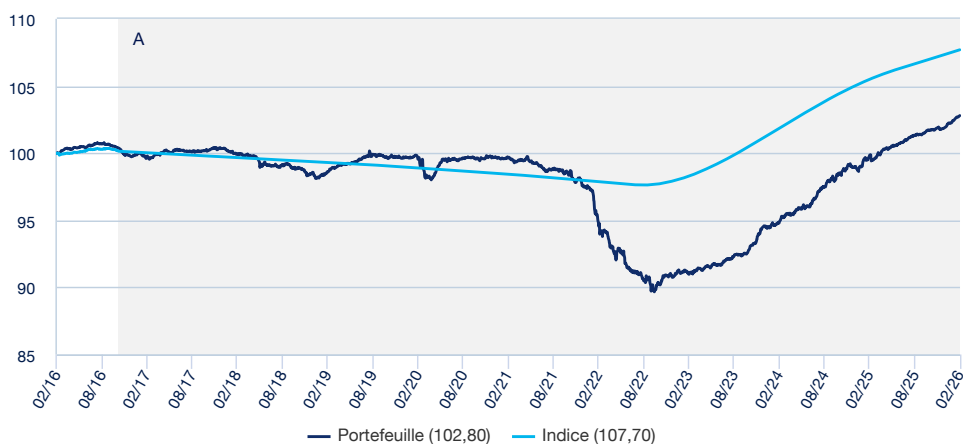
Valeur Liquidative (VL) : **18 842,54 ( EUR )**  
 Date de VL et d'actif géré : **27/02/2026**  
 Actif géré : **21,94 ( millions EUR )**  
 Code ISIN : **FR0010538025**  
 Indice de référence : **100% ESTR CAPITALISE (OIS)**  
 Notation Morningstar "Overall" © : **3**  
 Catégorie Morningstar © :  
**EAA FUND EUR CORPORATE BOND**  
 Nombre de fonds de la catégorie : **1402**  
 Date de notation : **31/01/2026**

## Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du fonds est de participer à la hausse potentielle des marchés obligataires de la zone Europe, en appliquant des critères d'éligibilité liés à la réglementation bancaire Bâle III.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Changement de processus de gestion

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2025	30/01/2026	28/11/2025	28/02/2025	28/02/2023	26/02/2021	29/02/2016	09/01/2008
<b>Portefeuille</b>	0,84%	0,38%	0,91%	2,94%	13,00%	3,18%	2,80%	25,62%
<b>Indice</b>	0,31%	0,15%	0,49%	2,08%	9,57%	9,42%	7,70%	37,07%
<b>Ecart</b>	0,52%	0,23%	0,42%	0,86%	3,43%	-6,24%	-4,90%	-11,45%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Portefeuille</b>	3,00%	4,70%	4,06%	-6,86%	-2,14%	-0,05%	1,17%	-1,76%	0,56%	0,10%
<b>Indice</b>	2,24%	3,79%	3,29%	-0,01%	-0,55%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	0,34%
<b>Ecart</b>	0,76%	0,90%	0,77%	-6,85%	-1,60%	0,42%	1,57%	-1,39%	0,92%	-0,25%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
<b>Sensibilité Taux <sup>1</sup></b>	1,49
<b>Notation moyenne</b>	AA+
<b>Taux de rendement</b>	2,40%
<b>SPS <sup>3</sup></b>	1,62
<b>Spread moyen <sup>2</sup></b>	36
<b>Nombre de lignes</b>	84

<sup>1</sup> La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

<sup>2</sup> Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

<sup>3</sup> SPS: Sensibilité Pondérée par le Spread

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	0,55%	1,03%	1,57%	1,24%
<b>Volatilité de l'indice</b>	0,03%	0,11%	0,24%	0,24%
<b>Tracking Error ex-post</b>	0,55%	1,03%	1,49%	1,19%
<b>Ratio d'information</b>	1,64	1,03	-0,80	-0,39
<b>Ratio de sharpe</b>	1,63	1,02	-0,76	-0,35
<b>Beta</b>	2,87	1,18	2,66	1,63

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

### Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
<b>Baisse maximale</b>	-11,37%
<b>Délai de recouvrement (jours)</b>	1 031
<b>Moins bon mois</b>	04/2010
<b>Moins bonne performance</b>	-3,33%
<b>Meilleur mois</b>	10/2008
<b>Meilleure performance</b>	2,14%

OBLIGATAIRE ■



Olivier Peythieu

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Le mois de février a vu les taux baisser, sur fonds de craintes renouvelées concernant le secteur de la Tech/IA et les investissements dans la dette privée, les tarifs douaniers, avant de s'achever sur le déclenchement d'une opération militaire en Iran.

L'incertitude sur les marchés obligataires s'est renforcée ce mois-ci, alimentée par les interrogations récurrentes sur la rentabilité des investissements dans l'IA : les entreprises exposées aux logiciels et aux datacenters ont été particulièrement visées par les investisseurs qui réévaluent les anticipations de bénéfices futurs. Les spreads de crédit ont subi une pression supplémentaire après que le gérant alternatif Blue Owl ait annoncé limiter les rachats sur un fonds de dette privée, suscitant des inquiétudes sur la liquidité de cette classe d'actifs. Dans cet environnement, les banques centrales demeurent attentistes. La BCE a ainsi maintenu ses taux, Ch. Lagarde réitérant que la BCE se trouve dans une « bonne position » : l'inflation devrait revenir sur l'objectif de 2 % à moyen-terme, malgré la baisse à 1,7 % en janvier, et la croissance semble mieux orientée en zone Euro.

Dans ce contexte, les taux ont évolué de concert des deux côtés de l'Atlantique, à la baisse : le taux 2 ans américain baisse de 15 pb, à 3,37%, le 10 ans de 30 pb, à 3,94%, et le 30 ans de 26 pb à 4,61%, entraînant un mouvement d'aplatissement de 15 pb sur le 2/10 ans. En Zone euro, le taux 2 ans allemand termine le mois en baisse de 9 pb, à 2,00%, le 10 ans de 20 pb, à 2,64%, et le 30 ans de 18 pb à 3,31%, dans un mouvement d'aplatissement de 11 pb.

Dans ces marchés, la fuite vers la qualité a prédominé et les actifs jugés plus risqués ont été délaissés. Il en va ainsi des primes de risques des pays européens, qui ont vu la prime de risque de l'Espagne s'élargir de 5 pb, à 42 et celle de l'Italie de 2 pb à 63 pb contre la référence allemande. Le Portugal et la France affichent des primes inchangées, à 35 et 58 pb respectivement.

Les Agences & Supra de la zone Euro affichent une prime de risque moyenne en hausse de 1 pb contre Allemagne comme contre swap.

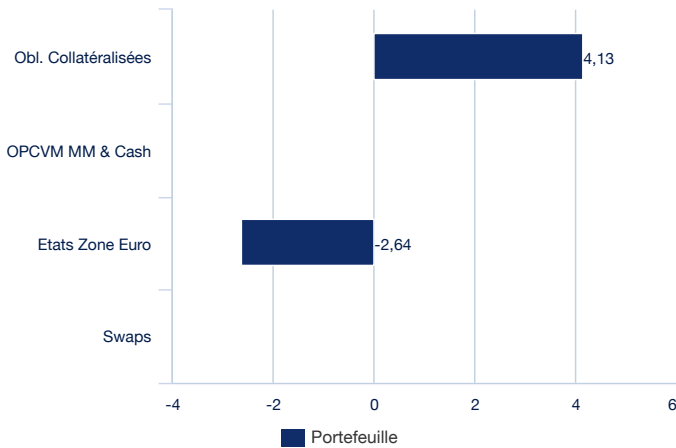
Sur les Covered, qui ont servi de valeur refuge, la prime de risque moyenne reste inchangée contre Allemagne et se resserre même de 1 pb contre swap.

L'approche de gestion du portefeuille est demeurée identique : elle vise à privilégier les actifs 3-7 ans en portefeuille, offrant du portage. Dans ce contexte, nous favorisons les maturités courtes à intermédiaires, inférieures à 7 ans. Ainsi positionné, le portefeuille affiche une performance positive en février, et surperforme son indice de référence en raison de l'exposition au risque de taux.

Pour 2026, nous anticipons des émissions nettes positives sur les Covered européens (avec des montants émis qui seront supérieurs aux titres arrivant à maturité), supérieurs au niveau d'émissions connu en 2025. Dans cet environnement, le portefeuille affiche une préférence pour les maturités 3-7 ans, de manière à saisir les opportunités sur le marché primaire du début 2026.

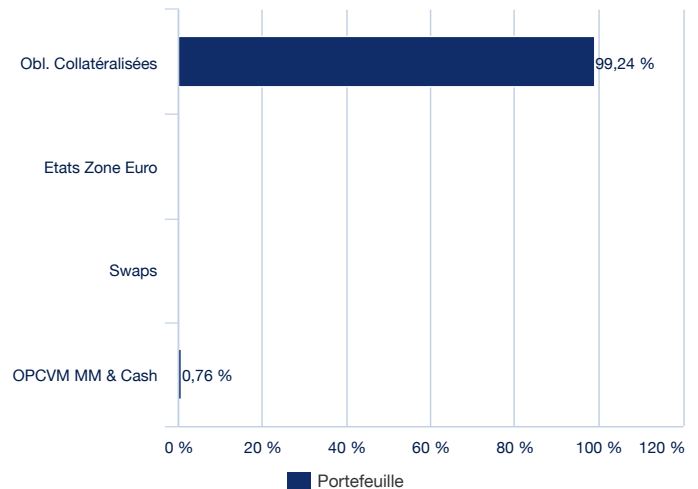
Répartition par secteur (Source : Amundi)

Sensibilité taux (Source : Amundi)



Dérivés inclus

En pourcentage d'actif (Source : Amundi) \*

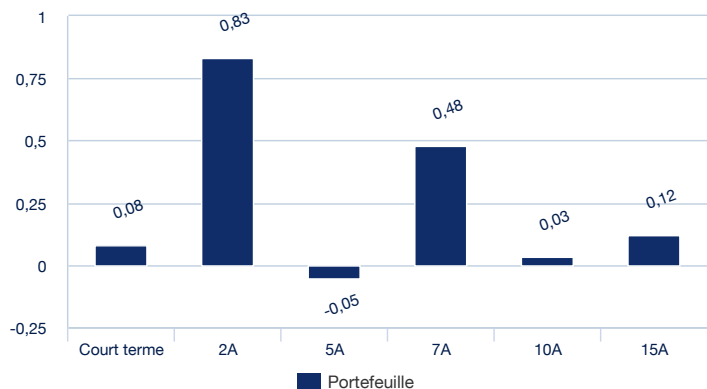


\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

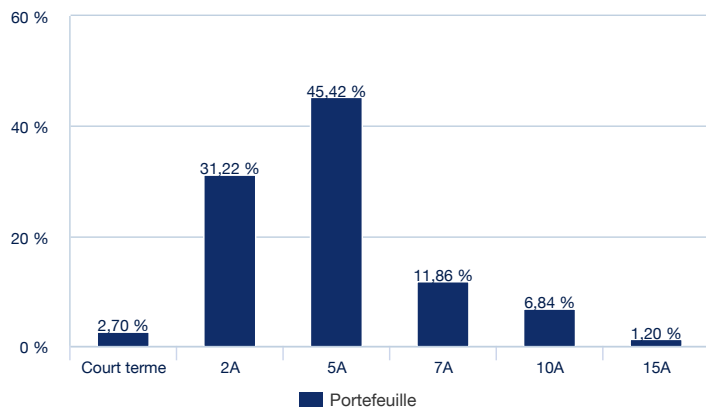
Répartition par maturité (Source : Amundi)

OBLIGATAIRE ■

Sensibilité taux (Source : Amundi)



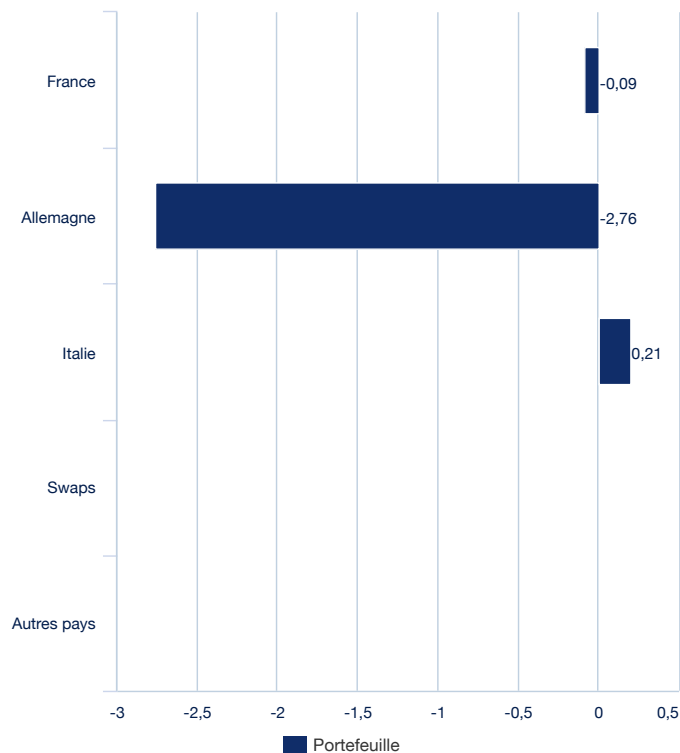
En pourcentage d'actif (Source : Amundi) \*



\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par pays (Source : Amundi)

Sensibilité taux (Source : Amundi)



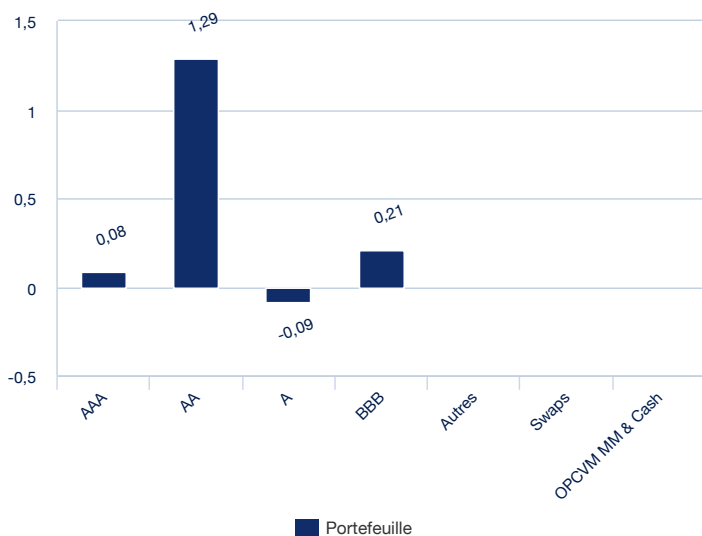
Uniquement Titres d'Etat

Dérivés inclus

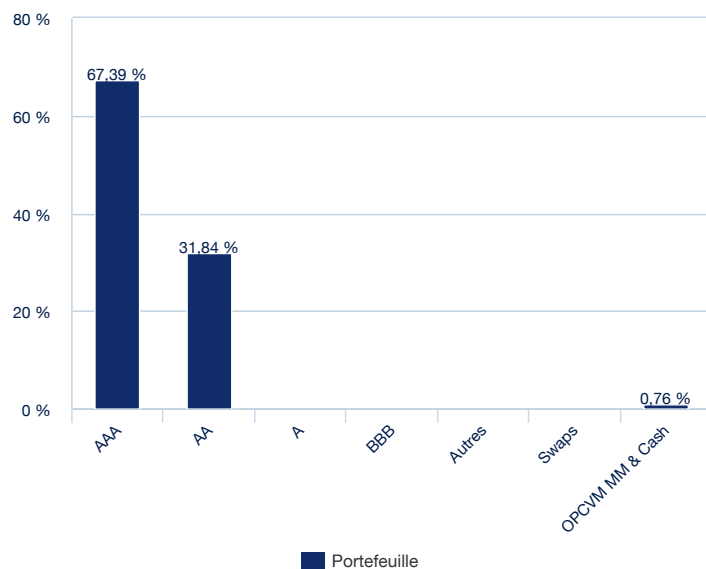
Répartition par notation (Source : Amundi)

## OBLIGATAIRE ■

## Sensibilité taux (Source : Amundi)



## En pourcentage d'actif (Source : Amundi) \*



Dérivés inclus

\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

## Principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif	Sensibilité	SPS Portefeuille
<b>Emetteurs Etats</b>				
-				
<b>Emetteurs hors Etats</b>				
-				
AAREAL BANK AG	Obl. Collatéralisées	6,28%	0,24	0,09%
BPCE SFH SA	Obl. Collatéralisées	5,40%	0,24	0,10%
ICCREA BANCA SPA	Obl. Collatéralisées	4,82%	0,31	0,14%
MEDIOBANCA BANCA CRED FIN SPA	Obl. Collatéralisées	4,79%	0,19	0,07%
BANCO DE SABADELL SA	Obl. Collatéralisées	4,65%	0,22	0,08%
BANCO SANTANDER TOTTA SA	Obl. Collatéralisées	4,21%	0,16	0,05%
BANCO BPM SPA	Obl. Collatéralisées	4,08%	0,18	0,07%
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIEN	Obl. Collatéralisées	3,96%	0,16	0,06%
BANCA POPOLARE DI SONDRIO SPA	Obl. Collatéralisées	3,81%	0,12	0,04%
BANCO BPI SA	Obl. Collatéralisées	3,76%	0,14	0,05%
COMMERZBANK AG	Obl. Collatéralisées	3,38%	0,19	0,05%
BPER BANCA SPA	Obl. Collatéralisées	3,31%	0,09	0,03%
NOVO BANCO SA	Obl. Collatéralisées	3,23%	0,08	0,03%
BANCO SANTANDER SA	Obl. Collatéralisées	2,76%	0,12	0,04%
UNICREDIT SPA	Obl. Collatéralisées	2,41%	0,10	0,03%

## Eligibilité Ratios LCR (Source : Amundi)

Ratio LCR	93,00%
	% d'actif
<b>Actifs de niveau 1</b>	-
100%	1,63%
93%	96,99%
<b>Actifs de niveau 2A</b>	-
85%	1,38%

## OBLIGATAIRE ■

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	09/01/2008
Date de création de la classe	09/01/2008
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010538025
Souscription minimum: 1ère / suivantes	100 000 Euros / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,50% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,22%
Coûts de transaction	0,03%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	03/05/2021 : 100.00% ESTR CAPITALISE (OIS) 07/11/2016 : 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED 02/05/2011 : 100.00% IBOXX EURO COLLAT COVERED 1-3 YEARS 09/01/2008 : 100.00% JP MORGAN EMU 1-3 Y

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

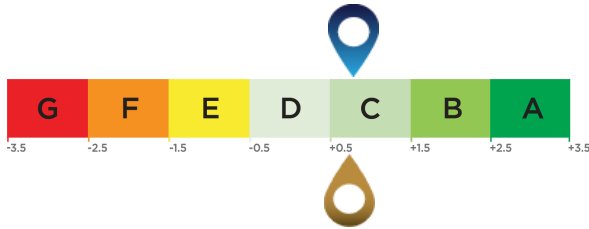
©2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

OBLIGATAIRE ■

**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

**Univers d'investissement ESG: 100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE SECURITIZED COVERED**



Score du portefeuille d'investissement: 0,77

Score de l'univers d'investissement ESG<sup>1</sup>: 0,72

**Couverture ESG (source: Amundi) \***

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi <sup>2</sup>	99,06%	98,08%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG <sup>3</sup>	99,42%	99,79%

\* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

**Lexique ESG**

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

**Notes ESG**

**Note ESG de l'émetteur :** chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

**Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille:** le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

**Intégration de l'ESG chez Amundi**

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi<sup>4</sup>, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

<sup>1</sup> La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

<sup>2</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

<sup>3</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

<sup>4</sup> Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

**Niveau de durabilité (source : Morningstar)**



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©  
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.  
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).